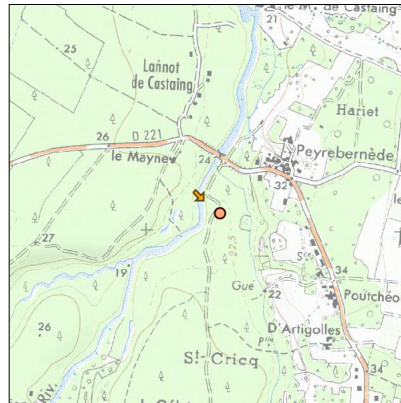
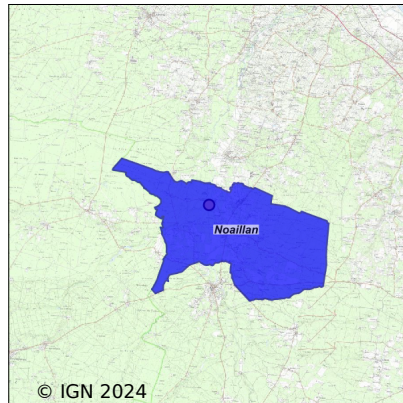


Système d'assainissement 2022

NOAILLAN

Réseau de type Séparatif



Station : NOAILLAN

| | |
|--|---|
| Code Sandre | 0533307V001 |
| Nom du maître d'ouvrage | COMMUNE DE NOAILLAN |
| Nom de l'exploitant | - |
| Date de mise en service | janvier 2012 |
| Date de mise hors service | - |
| Niveau de traitement | Secondaire bio (Ntk et Pt phy-chi) |
| Capacité | 1 500 équivalent-habitant |
| Charge nominale DBO5 | 90 Kg/j |
| Charge nominale DCO | 189 Kg/j |
| Charge nominale MES | 135 Kg/j |
| Débit nominal temps sec | 250 m3/j |
| Débit nominal temps pluie | 37 m3/j |
| Filières EAU | File 1: Boues activées faible charge, aération p, Traitement physico-chimique en aération |
| Filières BOUE | File 2: Filtres plantés de roseaux |
| Filières ODEUR | |
| Coordonnées du point de rejet (Lambert 93) | 431 632, 6 382 689 - Coordonnées établies (précision du décamètre) |
| Milieu récepteur | Rivière - Le Ciron |

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Noaillan depuis 2012

Observations SDDE

Système de collecte

En 2022, 457 abonnés sont raccordés au réseau de collecte. Le nombre d'habitants estimé est de 1 120 soit 74,7 % de la capacité nominale de la station d'épuration.

Le réseau de collecte est en séparatif.

11 postes de relevage sont présents sur le réseau, en comptabilisant l'ouvrage général en amont de la station (télégestion : 1 sur le PR général, traitements H₂S : 0).

Le poste Le Rous possède un trop-plein vers le ruisseau proche (pas de détection, non soumis à autosurveillance) ; le poste général en possède également un (détection par poire de niveau reportée sur la télé-surveillance de la station).

Les postes de relevage sont nettoyés par un hydrocureur chaque trimestre. L'exploitant les visite chaque semaine pour assurer un entretien courant.

Aucune convention de raccordement au réseau pour des industriels n'est signée.

Le réseau est sensible aux intrusions d'eaux claires météoriques lors de forts événements pluvieux, pouvant entraîner ponctuellement des surcharges hydrauliques en entrée de station. Cela n'a pas été forcément le cas en 2022 en raison des conditions climatiques sèches (1 seul dépassement de la capacité nominale).

Un diagnostic périodique du réseau doit être réalisé réglementairement avant le 31/12/2025.

Selon les volumes enregistrés en 2022 par l'auto-surveillance :

Point « A3 » : Entrée station

Débit

(m³/j) Charge de la station

(%)

| | | |
|-------------------------|-----|----|
| Volume moyen journalier | 132 | 59 |
|-------------------------|-----|----|

| | | |
|---------------------------|-----|-----|
| Volume journalier maximum | 253 | 113 |
|---------------------------|-----|-----|

| | | |
|---------------|-----|----|
| Percentile 95 | 164 | 73 |
|---------------|-----|----|

| | |
|--|---|
| Nombre de dépassement du débit nominal (225 m ³ /j) | 1 |
|--|---|

Incident :

Le 13 septembre, un arbre est tombé sur la ligne électrique alimentant la station de Noaillan, une coupure d'électricité de 14h à 21h a eu lieu mettant à l'arrêt le poste principal et la station. Un débordement des effluents au niveau du poste s'est produit (vers le fossé et la végétation proche). Le courant a été rétabli le soir-même.

Station d'épuration

Aspect général :

Les ouvrages sont en bon état et la station est bien entretenue.

Prétraitements :

Le dégrilleur est en bon état et fonctionne correctement.

Les refus de dégrillage sont évacués par le service des ordures ménagères.

Le dessableur/dégraissage est en bon état.

L'insufflation d'air et le raclage des graisses sont fonctionnels.

Les sables produits (environ 1 m³/an) sont évacués sur la station d'épuration de La Réole.

Les graisses sont évacuées en moyenne 3 fois par an (3 m³ à chaque évacuation) par la société Saint Marc vers la station d'épuration de Bazas.

Traitement :

Une zone de contact (eaux prétraitées / boues recirculées) précède le bassin biologique ; elle est munie d'un agitateur.

L'aération du bassin " boues activées " est réalisée par trois turbines pilotées par une horloge ; celles-ci ont été fonctionnelles en 2022.

Les réglages des périodes daération et de non-aération sont réalisés régulièrement par l'exploitant en fonction des tests de terrain sur le rejet et du taux de boues dans le bassin daération.

Des boues mortes restent toujours bloquées par les jupes des turbines (essentiellement dans une zone préférentielle de l'ouvrage), ne pouvant donc être évacuées par l'exutoire du bassin.

La déphosphatation physico-chimique (injection de chlorure ferrique dans le bassin daération) a été stoppée depuis fin mai/début juin 2021, suite à la suppression de la norme de rejet en phosphore total.

Le dégazeur demeure en bon état, sans accumulation excessive de mousses en surface.

Le clarificateur est resté dans un état global satisfaisant.

Le voile de boue reste en général supérieur à 1,5 m de profondeur et aucune remontée importante de boues n'est constatée en surface de l'ouvrage ; ponctuellement quelques flottants étaient visibles, signes possibles d'une dénitrification dans l'ouvrage (sans conséquence sur la qualité du rejet).

Les pompes de recirculation des boues sont asservies au débit entrant (déclenchement et arrêt simultanément aux pompes d'eaux brutes), avec un mode horloge en secours.

La lagune de finition est en bon état (absence de lentilles ou de flottants en surface, bâche pas abîmée).

Qualité du rejet / Charges polluantes :

Selon les quatre analyses disponibles en 2022, la qualité du rejet mesurée en sortie de clarificateur est satisfaisante pour l'ensemble des paramètres physico-chimiques (MES, organiques et azotés).

Les rendements épuratoires sont également corrects.

Selon les tests de terrain faits régulièrement, une dénitrification parfois insuffisante entraîne ponctuellement des concentrations élevées en nitrates ; l'étape de nitrification est quant à elle suffisante.

Il est rappelé que l'élément phosphore n'est plus traité depuis mi-2021.

La charge polluante entrante moyenne 2022 représente 44 % de la capacité nominale de la station ; cette valeur est cohérente avec celles estimées les années précédentes, sans grande évolution. Cela laisse une marge confortable pour des raccordements supplémentaires.

Les ratios DCO/DBO5 sont satisfaisants, cohérents pour des eaux usées domestiques.

Autosurveillance :

La station est équipée :

- dun débitmètre électromagnétique en entrée station,
- dun préleveur automatique en entrée station, réfrigéré, asservi au débit entrant,
- dun chenal de mesure en sortie de clarificateur, avec canal venturi et débitmètre ultrason,
- dun préleveur automatique en sortie de clarificateur, asservi au débit sortant,
- dun débitmètre électromagnétique sur l'extraction des boues vers les rhizofiltres.

En septembre, une intervention par une société tierce a été nécessaire pour rétablir l'asservissement au débit du préleveur de sortie (câble de liaison préleveur / automate abîmé). Cette panne a conduit à repousser le bilan initialement prévu en septembre au mois de novembre.

Le groupe froid du préleveur est par contre hors service : le changement complet de l'appareil est prévu en 2023.

Au cours de l'année, quelques perturbations dans

Sous produits

Les boues produites en excès sont extraites pour déshydratation sur des lits de séchage plantés de roseaux.

La filière fonctionne correctement.

Toutefois, au vu des niveaux de remplissage plutôt élevés de certains rhizofiltres, il conviendrait d'étudier la possibilité de curage de certaines unités à moyen terme : l'évacuation en centre de compostage est de nouveau autorisée après un arrêt suite à la crise COVID.

Depuis mi-2021, des plantes adventices et notamment des liserons ont envahi la surface de certains casiers, étouffant et pliant les roseaux eux-mêmes : il convient de tenter de se débarrasser au mieux de ces mauvaises herbes (enlever au moins celles qui sont accessibles).

En 2022, la production de boues théorique est de 11,4 t.MS.

La production de boues déclarée par l'exploitant est de 10,5 t.MS.

Le taux de production de boues est donc de 0,92 (correct).

Aucune évacuation de boues n'a été effectuée en 2022.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante | | | Rendement | Pollution sortante | |
|------------------|-----------------------|----------|---------------|-----------|-----------------------|---------------|
| | Charge | Capacité | Concentration | | Charge | Concentration |
| VOL | 133 m ³ /j | 359 % | | | 130 m ³ /j | |
| DBO ₅ | 40 Kg/j | 45 % | 305 mg/l | 99 % | 0,4 Kg/j | 3 mg/l |
| DCO | 105 Kg/j | 56 % | 790 mg/l | 94 % | 6 Kg/j | 46 mg/l |
| MES | 46 Kg/j | | 350 mg/l | 98 % | 0,8 Kg/j | 6,3 mg/l |
| NGL | 13,6 Kg/j | | 103 mg/l | 93 % | 0,9 Kg/j | 7 mg/l |
| NTK | 13,6 Kg/j | | 103 mg/l | 97 % | 0,4 Kg/j | 2,9 mg/l |
| PT | 1,4 Kg/j | | 10,2 mg/l | 54 % | 0,6 Kg/j | 4,8 mg/l |

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

| | |
|--|-----|
| ... à la collecte des effluents | Non |
| ...à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ...à l'autosurveillance | Non |
| ...à l'exploitation des ouvrages | Non |
| ...à la production des boues | Non |
| ...à la vétusté | Non |
| ...à la destination des sous-produits | Non |

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0533307V001>